

# Bulletin Spirite

## DE LIEGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

---

### ABONNEMENT :

Belgique, par an, fr. 1.10.

Étranger, par an, fr. 2.00

*Tous les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier ; ceux souscrits dans le courant de l'année sont servis avec les numéros parus de l'exercice en cours.*

*On s'abonne sans frais à tous les bureaux de postes.*

---

---

### SOMMAIRE :

1. Avis. — 2. Assemblée générale. — 3. Le médium Peters à Liège. — 4. Réponse à Kevin.

---

---

Rédaction et Administration: 17, quai Sur-Meuse, Liège

*L'Administration du Bulletin rend compte de tout ouvrage qui lui sera envoyé.*

---

---

- 1909 -

LIÈGE, IMPRIMERIE V. CARPENTIER,  
RUE VIVIHOUEY, 19.

# FÉDÉRATION SPIRITE BELGE

## Comité national

Président : MM. le chevalier *Le Clément de Saint-Marçq*, à Anvers ; Vice-Président, *J. Fraikin*, à Liège ; Secrétaire-général : *J. Van Geebergen*, à Roux ; Secrétaire-adjoint : *Van Marck*, de Lummon (Namur) ; Trésorier, *O. Houart*, à Lize-Seraing ; Assesseurs : *G. Arsouze*, à Liège ; *Beyns*, à Uccle-Stalle ; *Pierrard*, à Bruxelles ; *E. Wéry*, à Jemappe ; *Binon*, à Arlon ; *Ducène*, à Charleroi.

Suppléants pour Liège : *Barhon. Cabolet*.

Pour Charleroi : *E. Dumont, Guain*.

Pour Mons : *H. Pothier*.

---

## FÉDÉRATION SPIRITE DE LA RÉGION DE LIÈGE

### Bureau permanent du Spiritisme pour la province de Liège

#### COMITÉ :

*Siège social et Secrétariat* : 17, quai Sur-Meuse, Liège.

Président : MM. *J. Fraikin* ; Vice-Président, *Barhon* ; Secrétaire, *G. Arsouze* ; Secrétaire-adjoint, *F. Laloux* ; Trésorier-Propagande, *D. Wathieu* ; Trésorier-Enterrements, *L. Faignaux* ; Trésorier-adjoint : *Gilles Cabolet* ; Commissaires : *J. Closset, L. Wathelet, O. Houart*.

#### Conseil fédéral

composé des délégués élus par chaque groupement adhérent à la F. S. L.

---

## GROUPES FÉDÉRÉS

*Société l'Union Spiritualiste de Liège*, fondée en 1878. Dirigée par un Comité ; local : quai Sur-Meuse, 17, Liège. — Séance d'études les dimanches à 4 heures. — *Bibliothèque de 400 volumes*, ouverte avant et après les séances d'études. Vente de livres spirites, prêts de livres à toute personne qui en fait la demande par écrit.

*Société l'Union Spirite de Liège*, fondée en 1883, dirigée par un Comité ; local Café de l'Horloge, rue St-Hubert, à Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures et le mercredi à 8 heures du soir. *Bibliothèque*, vente de livres spirites.

*Cercle liégeois d'Etudes Spirites*, fondé en 1890, dirigé par un Comité ; local : rue Saint-Hubert, 4, à Liège. Séance d'études le dimanche à 6 h. *Bibliothèque*.

*Cercle central Spirite*, de Liège, fondé en 1907, dirigé par un Comité ; local : Café du Centre, place Cockerill, à Liège. *Bibliothèque*, séances d'études, le dimanche à 4 heures.

# Bulletin Spirite

## DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

**Fédération Spirite de la Région de Liège**

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 17, QUAI SUR-MEUSE, LIÈGE

ABONNEMENT :

BELGIQUE  
par an, fr. 1,10.



ETRANGER  
par an, fr. 2,00.

### SOMMAIRE :

1. Avis. — 2. Assemblée générale. — 3. Le medium Peters à Liège. — 4. Réponse à Kevin.

## AVIS

*Le Comité de la Fédération Spirite de la région de Liège met en garde les membres de la Fédération au sujet de personnes qui pourraient se présenter chez eux ou dans leur groupe, afin d'obtenir leur signature pour une pétition qui circule en ville et dans toute la province, afin de demander au Gouvernement la reconnaissance légale d'une certaine « religion Antoiniste », dont le siège est à Je meppe-sur-Meuse.*

*Nous protestons avec énergie au nom de la F. S. de Liège contre de tels procédés qui pourraient faire croire que les Spirités sont inféodés à une secte religieuse ancienne ou nouvelle.*

*Nous rappelons aux membres les décisions des Congrès et plus spécialement celles du Congrès spirite de Charleroi de 1906 où le caractère religieux qu'on voulait attribuer au Spiritisme, a été repoussé à l'unanimité. Le Spiritisme n'est pas une religion, mais une science positive reposant sur l'expérimentation. N'oublions pas les paroles d'Allan Kardec : « Le Spiritisme sera scientifique ou ne sera pas ».*

**Le Comité.**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Fédération Spirite de la Région de Liège, s'est réunie en Assemblée générale, le 17 Octobre, sous la Présidence de M. J. Fraikin, président, qui a ouvert la séance à 3 heures devant près de 300 membres présents.

Après la lecture de quelques lettres d'excuses et d'une demande d'interpellation adressée au Comité par M. Delvigne, le Secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la dernière Assemblée ainsi que celui du Conseil Fédéral qui sont adoptés.

M. Delvigne demande que tout ce qui a trait à la démission du Trésorier des enterrements, soit discuté immédiatement ; le Président fait observer que certains points viendront en discussion avec les points de l'ordre du jour, mais qu'il ne peut donner, sur l'ordre jour, la priorité à une interpellation.

Au sujet du blâme infligé et publié dans le *Bulletin*, MM. Delvigne et Bolly demandent que le Comité retire le blâme infligé au Trésorier des Enterrements.

Le Comité dit qu'il avait le droit d'infliger un blâme à un de ses membres qui négligait ses fonctions et, pour justifier sa décision, il a donné lecture d'un procès-verbal du Comité, où il fait mention des griefs invoqués contre M. Feigneau, qui seuls auraient suffi pour valider le blâme.

Par mesure de conciliation, le Comité consent à retirer le mot « blâme » ; mais il est bien entendu que les faits qui l'ont motivé restent fondés, car on ne peut supprimer les faits établis.

M. Feigneau, Trésorier démissionnaire, donne quelques explications pour se justifier et essaie de prolonger un débat personnel ; le Secrétaire répond aux critiques de l'ancien Trésorier et ramène le débat sur son véritable terrain.

L'Assemblée accepte la proposition du Comité de supprimer le mot « blâme » et décide qu'à l'avenir, les blâmes ne seront plus publiés dans le *Bulletin*.

M. DD. Wathieu, trésorier, rend compte de l'état de sa caisse dans un rapport très détaillé où il passe en revue la propagande, la vente des Livres et le *Bulletin*.

A son tour, M. Feigneau, Trésorier démissionnaire de la Section des Enterrements, qui, malgré les invitations répétées

du Comité, a persisté jusqu'à ce jour à garder les livres et l'argent, veut rendre ses comptes ; M. le Président lui refuse la parole et lit au nom du Comité la déclaration suivante :

« Il nous est impossible de rendre compte à l'Assemblée générale de la gestion de la Section des enterrements :

Nous n'avons ni les livres, ni les documents, ni les fonds ; ils nous ont été refusés par M. Feigneau, malgré sa démission et malgré les injonctions répétées du Comité.

Avant d'aller plus loin je vais rappeler à l'Assemblée quelques articles des Statuts concernant le Comité :

Art. 11. —

Art. 12. —

Art. 13. —

*Enterrements spirites.* — Art. 2 bis.

Art. 17. — (Page 10).

M. Feigneau prétend, de sa propre autorité (voir sa lettre), rendre lui-même les comptes de la Section.

Le Comité repousse cette prétention :

1° Parce qu'il n'est plus Trésorier.

2° Parce que les comptes, avant d'être soumis à l'examen et à l'approbation de l'Assemblée générale, doivent d'abord être examinés et contrôlés par le Comité et par le Conseil fédéral.

Or, M. Feigneau a refusé, contrairement aux statuts (Art. 2 bis p. 14) de soumettre ses comptes au Comité et au Conseil. Il s'est donc insurgé gravement contre nos Statuts.

Mais ce qui est insensé et plus grave, il a refusé de remettre, lorsqu'il a donné sa démission, les livres, les documents et les fonds qu'il détenait en raison de ses fonctions, de telle sorte que le Comité eût été fort embarrassé s'il s'était produit un décès.

Pour les raisons que je viens d'énumérer, le Comité refuse de donner la parole à M. Feigneau pour rendre les comptes de la Section des Enterrements et le Comité fait la proposition à l'Assemblée générale :

1° D'approuver la décision du Comité ;

2° D'inviter M. Feigneau à déposer immédiatement sur le bureau les documents et les fonds de la Section des Enterrements ;

3° De nommer séance tenante 3 délégués de l'Assemblée pour examiner, dans une séance spéciale, conjointement avec le Comité, la gestion financière de l'ex-trésorier.

Après le vote, le Comité mettra l'Assemblée générale au courant des faits et des détails se rapportant à la démission de M. Feigneau, à la campagne de dénigrement systématique dirigée contre le Comité, des essais de désorganisation de la Fédération et des projets de scission d'une certaine catégorie de ses membres. »

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve la conduite du Comité ainsi que la déclaration faite par M. le Président et invite M. Feigneau, ex-trésorier, à remettre sur le bureau, les livres, comptes et argent, appartenant à la Section des Enterrements, et décharge en est donnée à M. Feigneau.

L'Assemblée nomme pour vérifier avec le Comité les comptes de la Section des Enterrements : M<sup>l</sup><sup>ie</sup> Tindemans, MM. Jules Dumoulin et Furnémont, qui feront un rapport pour la prochaine Assemblée générale, celle-ci ayant lieu aussitôt que possible.

Vu l'heure avancée, l'on décide de continuer la discussion de l'ordre du jour à la prochaine Assemblée.

La Séance est levée à 6 heures.

*Le Secrétaire-fédéral, G. ARZOUSE.*

---

## Le Médium Peters à Liège

Comme nous l'avions fait annoncer dans notre dernier numéro (sous les auspices de la F. S. B.) M. Peters, médium-psychomètre, a entrepris une tournée de propagande dans les diverses Fédérations du pays.

A Liège il a été donné, les 16, 17, 18, 20 et 21 Octobre, cinq Séances au local de la Fédération, séances qui ont été des plus suivies et des plus concluantes.

Nous remercions en passant le Journal *La Meuse* qui, de tous les Journaux locaux auxquels nous avons adressé des invitations, a daigné y répondre en envoyant un de ses rédacteurs qui a assisté à plusieurs séances. A tous les comptes-rendus que nous pourrions faire sur les preuves saisissantes que Peters a données aux personnes que le sort avait favorisé de présenter un objet ayant appartenu à un mort, nous préférons mettre sous les yeux de nos lecteurs l'article de la *Meuse*, qui aura plus de poids, venant d'un organe qui n'a aucune attache spirite.

Chère *Meuse*, depuis quelques jours, nous est arrivé à Liège, le célèbre médium anglais Peters, au local de F. S. de Liège, quai Sur-Meuse, 17, où il donne quelques séances aux affiliés de la F.

Peters est un médium psychomètre, c'est-à-dire pouvant, au cours de ses séances, sur production d'un objet ayant appartenu à telle personne, défunte ou vivante, donner la description psychique et l'appréciation des facultés intellectuelles et morales de cette personne, comme aussi sa description physique, son genre de vie, ses habitudes, son éloignement, sa mort, s'il y a lieu. Il n'entre pas pour cela en transe, il semble bien rester en son état de veille, fortement absorbé seulement par une vision ou un tableau qu'il a devant les yeux.

Il est né à Londres et est âgé de 40 ans. C'est un homme de taille moyenne au regard profond et expressif, aux traits mobiles, aux dents blanches, comme acérées dans sa bouche nerveuse. Ses cheveux longs, son front dégarni et ses lunettes d'or lui donneraient une tête de pasteur, n'était sa mise tout à fait civile, ordinaire, exempte de toute recherche.

Il ne parle que l'anglais et doit recourir à un interprète.

Il parle en clignotant les yeux sans cesse, regardant dans le vide, où il semble puiser ses inspirations et voir les personnages qu'il décrit ou bien se cachant les yeux avec les mains, ou bien encore fixant son auditoire énérvé parfois par la difficulté du mot qui doit rendre sa pensée.

Il ne souffre pas la moindre remarque, question ou réflexion qui pourrait laisser supposer qu'il recherche un indice quelconque.

Il est aussi médium voyant et donne des renseignements très précis et très exacts sur des esprits présents, de parents ou d'amis d'auditeurs.

Nous avons assisté à la première séance samedi soir. Après une courte évocation en langue anglaise, M. Peters s'est livré à une série d'expé-

riences très remarquables. Après les quelques hésitations du début, il est tout à fait lancé et arrive à nous dépeindre des personnages morts ou absents avec une exactitude, une fidélité qui émerveille les assistants intéressés.

Parfois, la vision n'est pas bien nette, certains détails laissent des doutes, mais quelques instants après, la lumière se fait, la précision vient.

C'est ainsi que, par simple contact d'une lettre, il nous dépeint une personne partie de Liège en 1879 et en ce moment dans une situation très prospère dans un pays d'outre-mer dont il ignore la langue. Il précise de plus en plus au point de pouvoir affirmer que ses nouvelles attachées en ce pays étranger ont considérablement refroidi ses affections du pays natal. Il a dépeint comme une personne de caractère très persévérant, très vif, très décidé, agissant avec beaucoup de correction et de tact.

Ou bien il nous donne une description très détaillée d'une femme dont l'esprit se trouve auprès d'un jeune auditeur, M. Sylvain C... Mais, ici, la description ne correspond nullement aux souvenirs du jeune homme.

— Je la vois cependant bien nettement, affirme le médium, elle est très près de nous en ce moment, me fait le signe de vous bercer enfant, sur ses bras. Mais c'est votre nourrice !

— Ah ! oui, reconnaît M. Sylvain, subitement éclairé, c'est bien elle !

Puis, à propos d'une boucle d'oreille, se produit une scène très émouvante. C'est la description d'une fillette décédée à l'âge de 6 ans, et dont la mère, inconsolable, se trouve dans l'assistance. Il nous dépeint la fillette gaie, joyeuse, fôtable, chantant toujours.

— Elle me donne, dit-il, l'impression d'un oiseau. En ce moment, je la vois ouvrant brusquement une porte et pénétrant dans une pièce comme un rayon de soleil ! Elle est auprès de vous, Madame, et vous embrasse, habillée de blanc, un livre à la main !

Et la mère en pleurs, reconnaît sa fille, comme aussi elle reconnaît la véracité du fait, lorsque le médium ajoute :

— Vous possédez trois portraits de cette fillette, dont deux suspendus au mur de votre chambre. Je les vois, l'un au dessus de l'autre !

Puis, sur remise d'un livre de prières par M<sup>me</sup> A..., M. Peters décrit une femme, une dame âgée, de caractère très ferme, très active, parlant peu et agissante. Il entre dans des détails précis — et d'une exactitude étonnante — sur la toilette, le genre de vie, la religiosité, la bienfaisance notoire. Il décrit la grande poche du jupon, toujours munie d'un rosaire.

Il détaille l'habitation petite sans luxe, mais confortable, dans un jardin,



adossée à la montagne, signale très heureusement la grande armoire dans telle pièce, etc., etc.

Telles sont, parmi beaucoup d'autres, et prises au hasard, quelques manifestations obtenues par le médium Peters, au cours de sa très intéressante séance.

Nous nous bornons à relater les faits, tels que nous les avons vus et entendus exposer et à signaler la concordance reconnue par les personnes intéressées assistant à la séance, toutes personnes bien connues à Liège et dont l'entière et complète bonne foi et la sincérité ne peuvent un seul instant être mises en doute.

Toute idée de transmission de pensée doit aussi être écartée, plusieurs fois même le médium a dû insister et résister aux dénégations des auditeurs.

Nous n'entendons pas ici prendre parti, ni entreprendre discussion, ni entrer dans aucune notion explicative. On peut évidemment interpréter diversement ces phénomènes, ou comme manifestations d'esprits, ou comme relations occultes, fluidiques, éthériques ou astrales, nous avons tenu simplement à acter, à enregistrer des faits.

Nous nous bornerons à émettre le regret de voir des personnes notables refuser systématiquement de s'y intéresser et à former le vœu de voir ce phénomène entrer quelque jour dans le cadre des études scientifiques.

#### A. C.

Par cet article, l'on peut avoir une faible idée de ce que les expériences de M. Peters ont été ; car, en plus de sa faculté de psychomètre, il possède à un très grand développement, la clairvoyance ou médiumnité voyante. Dans les descriptions d'Esprits qu'il a faites à diverses personnes, les portraits et les détails qui les accompagnaient ont été reconnus d'une fidélité parfaite et ont ému jusqu'aux larmes plusieurs assistants.

Nous avons fait prendre des notes sténographiques de toutes les expériences ; elles seront réunies en une brochure destinée à la propagande.

En somme, les cinq séances que M. Peters a données à Liège, ont été pour la propagande du Spiritisme très satisfaisantes et pour certaines très concluantes.

Nous apprenons que les séances qu'il a données au Cercle Spirite de Namur, ont été des plus réussies et l'*Echo de Namur* en donne un magnifique compte-rendu.

**G. Arzouse.**

## RÉPONSE A M. KEVIN

### sur le Spiritisme

Au sujet de mon article du mois d'Août, M. Kevin, dont j'ai déjà entretenu les lecteurs du *Bulletin*, s'efforce, après un résumé qui n'en n'est pas un, parce que les pensées y sont tronquées, d'établir que les âmes des morts ne se communiquent pas, que les évangiles disent l'opposé du Spiritisme au point de vue doctrinal, nous accuse de montrer de la haine et de l'intolérance, et finalement, et c'est là, le bouquet habituel de ceux qui parlent sans rien connaître, nous qualifie, en esprit et en vérité, de « pauvres Spirités », ce qui semble signifier : « pauvre d'esprit », que Jésus proclame les bienheureux et les possesseurs du royaume des cieux.

Avant d'entamer la discussion, je demanderai à M. Kevin de bien vouloir faire entrer, dans un autre domaine, les mots de haine et d'intolérance. Nous respectons nos adversaires, et nous ne demandons qu'une chose de leur part, la même bienveillance que l'on se doit entre enfants d'un même Dieu.

Le Spiritisme a, à sa base morale *Hors la Charité, point de Salut*, que l'étude approfondie de la philosophie et de l'Evangile nous a forcément obligé de substituer à la formule égoïste et sectaire, *Hors de l'église, point de salut*.

Au lieu de se rapprocher de la *parabole du bon Samaritain* et encore des paroles significatives de Math. VI, 19-23 et de Luc XII, 32-34, *Car là où est votre cœur, là est aussi votre trésor* ou s'en écarter pour se prosterner devant des formules humaines, devant des fétiches, et se relever ensuite pour jeter l'anathème et accuser les autres hérétiques.

A quoi me servirait M. Kevin de n'avoir pas le cœur pur et de suivre régulièrement, comme le font les dévôts, tous les sacrements de l'église ?

A quoi aurait servi à Galilée, à Campanella, à Jean Huss, à Bacon, etc., etc., un respect insensé aux dogmes humains, en méprisant ce que leur raison et leur expérience tenaient pour la vérité ?

Jetons les yeux en arrière et constatons seulement que la

vérité scientifique loin de nuire à la Religion véritable, en raffermir de plus en plus ses bases en la dépouillant des préjugés, des superstitions, qui abondent parfois, jusqu'à provoquer l'incrédulité.

J'ai cité des autorités de l'Eglise et non pas des moindres, qui acceptent la réalité du phénomène spirite, et forcément ensuite, la philosophie qui en découle. Pourquoi cela, si ce n'est le vif désir de proclamer hautement et purement la vérité ?

La vérité ne fait tort à personne, seul les ténèbres entretiennent la souffrance et l'ignorance.

En commençant son article, M. Kevin dit que je cite des faits merveilleux dont le caractère est étrange et inexplicable. C'est une erreur, les faits que j'ai cités sont des preuves d'identité d'esprits, et non-seulement ils prouvent l'identité d'esprits ayant appartenu à des décédés, mais ils fournissent une preuve de plus que la théorie de la subconscience ne suffit guère pour fournir les explications exactes et scientifiques de ces phénomènes.

Il est évident que l'étude du spiritisme est très vaste, car non-seulement elle établit positivement l'existence de l'âme et sa survivance après la mort, mais elle établit encore que l'homme, dans certaines circonstances peut provoquer, par le mécanisme de la volonté, des résultats bons ou mauvais, que la science constate souvent, et auxquels le spiritisme, au courant de ces faits, s'efforce de porter remède.

Il établit que l'âme revêt dans sa vie incarnée, deux enveloppes corporelles, l'une matérielle, c'est à dire le corps, l'autre fluïdique, le périsprit ou corps astral des occultistes et que l'âme conserve plus ou moins tangible selon sa grandeur morale, après la mort.

C'est cette enveloppe corporelle plus ou moins fluïdique qui permet à l'âme de se rendre visible et parfois tangible aux hommes de la terre.

Le Spiritisme établit encore, par suite de ses études, que la situation heureuse ou malheureuse de l'âme après la mort, résulte entièrement de sa Vie antérieure.

Les bonnes actions, les bonnes intentions, élèvent l'âme,

tandis que l'immortalité laisse au fond d'elle même, en même temps que le souvenir durable de ses fautes, les impressions douloureuses qu'elle ne peut faire disparaître qu'en s'épurant par la connaissance et la pratique du vrai et du bien.

Le Spiritisme entre comme un facteur très utile pour la guérison des maladies.

*Les causes* de la maladie sont très souvent connues et les remèdes aussi. Nous baignons dans le monde des Esprits, dans le monde des intelligences et les fluides parfois très grossiers qui nous imprègnent de leurs propriétés. Celui qui, sur la terre, tue son prochain, sait bien peu que si le corps disparaît dans la mort, son âme, si elle ne sait pardonner, vient se venger sur celui qui en avait fait sa victime. Mais tôt ou tard, et c'est ce que l'observation nous permet de croire, *les coupables* s'aperçoivent du mauvais chemin parcouru et c'est en ce moment qu'ils se décident à unir leurs efforts à ceux qui luttent, qui travaillent au règlement des malheureux.

M. Kevin voit dans tout cela de l'immoralité et voit le beau, la noblesse, le sublime, dans les principes du *feu éternel*.

Je demanderai à M. Kevin pour le moment, ce que signifie dans les évangiles feu éternel ?

Nous reviendrons tantôt sur le système de l'enfer qui fait croire, non à un Dieu infiniment bon, mais à un Dieu d'une vengeance infinie.

Nous ferons remarquer encore que ce système est de pure métaphysique, tandis que le système spirite ressort d'une étude impartiale et très approfondie de faits naturels, réputés « surnaturels » par ceux qui ignorent

En ce qui concerne le discernement des esprits, on peut consulter *Le Livre des Esprits* d'Allan Kardec ; le livre que j'ai déjà cité, et qui a été écrit par le cardinal Bona, suramomé le « Fénélon de l'Italie », donne aussi une idée de la valeur des communications des esprits.

Malgré les affirmations de M. Kevin, on ne doit pas perdre de vue, que dans l'Eglise même et malgré le sectarisme dont la tête fait parfois preuve, il est des intelligences libres qui ne voient non les intérêts matériels ou de parti, mais les intérêts du progrès moral et social.

C'est une justice qu'il faut leur rendre, parce qu'ils la méritent.

En cela M. Kevin, ni un autre, ne pourra réfuter ce que nous avons écrit dans notre article précédent et ce que nous affirmons à nouveau.

Nous ne voulons jeter la pierre à personne et nous plaignons sincèrement ceux qui, involontairement, et plus encore ceux, qui volontairement ferment les yeux à la lumière qui leur arrive par la voie scientifique.

Malheureusement, ils entravent par leur orgueil, en parlant de tout, en décidant de tout, sans rien connaître, la marche de la civilisation. Avec de tels hommes, Jésus pouvait longtemps attendre encore, avant que les temps nesoient venus pour nous envoyer *l'Esprit de Vérité qui doit venir enseigner toutes choses.*

Que M. Kevin parle de science, c'est bien, mais qu'il ne vienne pas retarder cette science de quinze siècles pour la museler avec des Conciles.

*Préconiser la foi aveugle sur un point de croyance, dit Allan Kardec (Evang. selon le Spiritisme, 285), c'est avouer son impuissance à démontrer qu'on a raison.*

Nous devons constater avec plaisir que M. Kevin reconnaît maintenant sa première accusation.

*Les Spirites ne sont pas toujours de bonne foi* est erronée, puisque lui-même reconnaît dans son dernier travail la bonne foi de certains médiums et de leurs disciples.

Il est vrai, qu'en lisant le docteur Laponi, que M. Kevin cite dans son article, il aura pu lire page 227 :

*Il y a aujourd'hui des millions de personnes qui pratiquent familièrement le Spiritisme et qui le tiennent sincèrement pour une manifestation vénérable et sacrée.*

Et encore ; *Est-il croyable que ces personnes lorsqu'elles désirent interroger l'esprit d'un parent d'un ami défunts consentent à se moquer d'elles-mêmes ?*

Pour adoucir quelque peu l'aigreur de ses premières affirmations, M. Kevin désire qu'on lui « accorde qu'un peu de scepticisme est parfaitement légitime. »

C'est très bien dit cela, mais un SCEPTIQUE ne juge pas sans preuves et ne proclame pas que les médiums sont des névropathes

*et qu'une pratique intense du Spiritisme envoie ses adeptes qui ne sont pas des hommes comme les autres, dans les hôpitaux et les maisons d'aliénés.*

Nous souhaitons à M. Kevin, à nous-mêmes et à tout le monde de devenir fous de la sorte, peut-être parviendrions-nous à la valeur des Crooks, Wallace, Flammarion, Aksakof, Mapes, Fechner, Maxwell, Gibier, Lombroso, Zölner, Oxon, Robert Dale Owen, et d'autres hommes illustres.

Ainsi Flammarion ayant été médium, Sardou ayant aussi été médium, M. Kevin, qui cite ces deux autorités, aurait dû réclamer pour eux, un transfert dans une maison d'aliénés !

Comme couronnement à ses chimériques affirmations, M. Kevin parle d'académie de fous, peut-être a-t-il voulu parler de « l'Académie Royale de Londres » qui compte un grand nombre d'adeptes du Spiritisme ; car, il n'y a pas de temple Spirite en Belgique, seule la théosophie en possède un aux environs de Liège. Que M. Kevin aille donc rendre visite au temple, dont il est question dans son article, et il apprendra — il n'y aura alors plus de risque de l'écrire — *que les questions Spirites n'y sont pas traitées.*

L'auteur cite encore l'opinion du Dr de Munnynck, qui estime que l'étude approfondie de la « subconscience » nous donnera un jour la clef de bien des phénomènes.

Ce qui est vrai, et l'ingénieur Gabriel Delanne le fait très bien remarquer, c'est que l'étude approfondie de la médiumnité et des phénomènes donne la clef des choses inexplicables, que l'étude des autres faits scientifiques, d'hypnotisme, de somnambulisme, de magnétisme, est impuissante à expliquer.

Chose très remarquable, l'hypnotisme, le somnambulisme, le magnétisme, viennent démontrer, une fois de plus, que la doctrine du Spiritisme est bien la véritable explication possible.

Nous examinerons tantôt comment l'hypnotisme, dans l'état dit de « subconscience », apporte une preuve de plus à la doctrine de la réincarnation.

M. Kevin revient de nouveau à la charge pour dire que Victorien Sardou et C. Flammarion, ont été atrocement mystifiés.

pour s'exprimer correctement, il aurait dû ajouter aussi, que ces deux savants étaient aussi convaincus — sans condition — de la réalité des phénomènes du spiritisme.

D'ailleurs, dans toutes les sciences, des erreurs, des tromperies se produisent. Est-ce pour cette cause que la science est une supercherie?

La médecine ne fait-elle pas tous les jours de nouvelles découvertes qu'elle ne peut s'expliquer et qui lui font parfois rejeter des théories généralement admises ?

Est-ce parce que Curie et Becquerel ont découvert la radioactivité et le radium, qui sont venus se poser, semble-t-il, en contradiction avec les lois actuellement admises dans la physique générale, que ces hommes de science sont obligés de reviser ces lois et de les modifier ?

Les phénomènes de l'émanation ont amené actuellement les savants à rechercher si un nouvel état de la matière n'était pas existant. Serait-ce donc parce que des hommes auraient dans leurs recherches rencontré des obstacles capables de les détourner, qu'il faille pour cela leur jeter la pierre et rejeter les sciences physiques ?

C'est au contraire ceux qui vouent leur vie à la recherche de la science que nous devons soutenir de nos efforts et de notre reconnaissance.

Victorien Sardou a d'ailleurs, quelque temps avant sa mort écrit une lettre à Jules Blois qui l'a publiée dans son livre intéressant : *L'au-delà et les forces inconnues*.

J'en extrais ces passages :

« J'ai été des premiers à étudier le Spiritisme à ses débuts. Il y a de cela une cinquantaine d'années et de passer de l'incrédulité à la surprise et de la surprise à la conviction. »

Revenons maintenant à la subconscience du sujet qui devrait être déjà écartée de la discussion par les faits médianiques que j'ai cités dans ces deux articles et aussi par le compte-rendu d'une séance à laquelle nous avons assisté à Bruxelles avec le médium Miller et dont l'assistance se trouvait composée de M. Le Clément de St-Marcq, le D<sup>r</sup> Van Velsen, D'Arsac, Delville, Fraikin, etc.

Les apparitions qui se sont présentées, ne peuvent absolument être expliquées par la subconscience. Ainsi, donc, les savants qui ont pensé résoudre ce problème, n'ont malheureusement pas fait l'étude complète du phénomène. Ils n'ont vu qu'un côté du problème et leur étude demeure très incomplète.

Très souvent ils ont expérimenté, non avec des médiums, mais avec des *sujets hypnotiques*. Ils ont été alors amenés à établir un parallèle entre la médiumnité et la maladie appelée l'hystérie. Mais pas plus que M. Kevin, ils n'ont établi leur conviction sur des preuves.

Voilà bien des années que des sociétés spirites fonctionnent à Liège. Pourrait-on relever des cas de maladies ou d'aliénation mentale ?

Nous défions bien M. Kevin d'apporter des preuves ; mais afin de le diriger dans ses recherches, nous allons lui donner le moyen de se prouver à lui-même, d'abord, au public, ensuite, si M. Kevin veut le faire par sa plume, que bien loin de faire des malades, le Spiritisme les guérit et au lieu d'en faire des fous, il en fait des hommes éclairés.

Des Comités nommés par les Congrès annuels du Spiritisme en Belgique, ont fait des enquêtes ; il résulte de cette enquête, que des faits de guérison d'une grande valeur ont été obtenus.

Ces faits ont été publiés par les soins de la Fédération Nationale et M. Kevin pourra obtenir les renseignements, certificats de médecins à l'appui, noms et adresses des malades, que la science avait abandonnés et qui ont été guéris. Qu'il s'adresse au Comité de la Fédération Spirite de Liège, quai Sur-Meuse, 17, à Liège, il y recevra gratis les Rapports des Congrès de 1905 à 1909.

Ce ne sont, d'ailleurs, pas des faits isolés ; en France, en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Espagne, etc., on en compte un grand nombre.

Ce genre de phénomènes, d'ailleurs, n'est pas très extraordinaire. Si les hommes pratiquaient mieux l'amour du prochain, ils comprendraient mieux aussi comment les Esprits docteurs se font un devoir de venir aux secours des malheureux accablés par la douleur ?



Puisque les Esprits existent et qu'ils peuvent se communiquer aux vivants, rien de plus naturel que les bons soient là pour aider ceux qui ont besoin d'eux

Une seule chose est nécessaire pour opérer des prodiges : Avoir une âme élevée moralement, pleine de bonté et de justice et douée d'une foi éclairée.

Ceci est conforme, d'ailleurs, à ces paroles du Christ : *Si vous croyez en moi, vous ferez ce que je fais et en ferez même de plus grandes.*

Jean, ch. XIV, v. 12.

Mathieu, XVII, v. 14-15-16-12.

Arrivons maintenant à l'« enfer éternel » que M. Kevin trouve réel, sous la toute puissance d'un Dieu infiniment bon et *miséricordieux* — ce qui est une complète contradiction avec l'éternité des peines. Il prétend même trouver ces paroles dans la bouche de Jésus qui, d'un bout à l'autre des *Evangelies*, nous commande d'*aimer nos ennemis et de leur pardonner leurs offenses, de nous aimer les uns les autres, puisque nous sommes tous frères, fils et enfants d'un même Dieu.*

M. Kevin qui parle d'immoralité de notre doctrine ne voit pas que la théorie de l'enfer éternel ne vaut pas même l'honneur d'une réfutation,

Ainsi donc, dans une famille de six personnes : Le père ira en paradis avec deux enfants ; la mère en enfer avec un enfant et l'autre enfant dans le purgatoire.

« Aimez-vous les uns les autres » et « honorez votre père et votre mère », dit Christ. Oh ! ironie ! Le père et les deux enfants seront bienheureux dans le paradis éternel pendant que la mère, le fils et le frère gémiront et grinceront des dents dans les abîmes du feu de l'enfer et du purgatoire.

Est-ce là la justice de Dieu ?

Est-ce là le bonheur du paradis ?

Homme ! cessez donc de montrer à l'homme le cœur de Dieu semblable au vôtre.

O Jésus ! toi qui nous as donné la parabole du bon Samaritain, et qui a souffert cruellement pour nous instruire, ton amour n'a pas été compris, car au lieu de verser ton sang pour racheter tes ennemis, on rêve de les voir rôtir dans des feux éternels !

*Soyez parfait comme notre Père céleste est parfait*, dit Christ. Ces paroles sublimes anéantissent du même coup l'éternité des peines, car si Dieu se permettait de condamner à des supplices éternels les hommes pour être aussi parfaits que lui, se permettraient d'agir de même. Voilà, M. Kevin, où est la véritable immoralité. Rappelez-vous d'ailleurs la sainte inquisition.

Mais écoutons Luc, XVII, v. 20 à 24 :

*Le royaume de Dieu ne viendra point avec un éclat qui le fasse remarquer et on ne dira point « il est ici, il est là, car, à présent, le royaume des cieux est en dedans de vous. »*

*« Si quelqu'un entend mes paroles et ne les garde point, je ne le juge point, je ne suis pas venu pour juger le monde, mais pour le sauver... et je sais que le commandement de mon père est la vie éternelle, ce que je dis donc, je le dis selon que mon père me l'a ordonné. »*

On peut donc comprendre que c'est la conscience humaine qui se juge elle-même. Malheur à l'âme qui a un lourd fardeau sur la conscience ! que ne devra-t-elle pas faire pour racheter les pleurs que son crime a fait verser ! C'est ce qui explique ces paroles de l'évangile : « Vous ne sortirez de là, que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole ».

Ainsi donc, ce n'est ni Dieu, ni l'homme, qui frappe le misérable qui fait le mal, c'est sa propre conscience, c'est le remords qui arrive tôt ou tard, car Dieu a créé l'âme sensible à la justice.

Examinons maintenant le problème de la réincarnation :

Les évangiles, contrairement à ce qu'affirme M. Kevin, confirment pleinement cette croyance.

Nous voyons, en effet, Jésus confirmant la croyance des Hébreux à la réincarnation après la mort de Jean Baptiste.

Math. XIV, v. 1-12, Marc XI, v. 14-29, Luc III, v. 19-20 et IX, v. 7-9.

C'est indéniable et jamais on ne pourra expliquer ceci autrement que par la réincarnation de l'esprit d'Elie sous le nom de Jean le précurseur, fils de Zacharie et d'Elisabeth. Math. XVIII, v. 10 à 13 et Marc IX, v. 10-12.

(A suivre).

Gilles CABOLET.

*Cercle d'Etudes psychiques*, local quai de Maestricht, Liège. *Bibliothèque*. Séance le mercredi soir.

*Cercle Spirite l'Espérance de Poulseur*, fondé en 1878, dirigé par un Comité. Les séances d'études ont lieu dans le local du Cercle tous les dimanches à 9 heures du matin. Bibliothèque spirite (populaire) ouverte tous les dimanches avant et après les séances d'études. Cours de spiritisme pour les jeunes médiums tous les mercredis à 7 heures du soir pendant la saison d'hiver. Des médiums guérisseurs sont à la disposition des malades.

Cercle spirite *La Renaissance Fraternelle*, de Verviers, dirigé par un Comité ; local rue Vieille-Havée, 1, Verviers. Séances d'études le dimanche à 6 heures et le mardi à 8 heures du soir. On reçoit les malades les lundis et jeudis de 5 à 7 heures du soir. *Bibliothèque*.

*Union Spirite de Seraing*, fondée en 1878 ; local chez Jean Louis, rue de la Baume, 150, à Lize-Seraing. Plusieurs membres tiennent séances chez eux et reçoivent les malades. *Bibliothèque*.

*Groupe Spirite de Vivegnis*, local chez M. A. Lixon et G. Lambinon, rue du Tombeau, Vivegnis. Séances d'études le dimanche soir, à 6 heures.

Groupe Spirite *La Vérité pour Tous*, à Oupeye. Séance publique le jeudi soir, à 5 heures, chez M. H. Donnay et le dimanche, à 5 heures chez M. L. Vandemortele. *Bibliothèque*.

Groupe Spirite *d'Avancement* : local chez M. Duck, rue du Pied du Thier-à-Liège, 5. Séance d'études le dimanche à 3 heures et mercredi à 8 heures. Réception des malades le mardi et le vendredi, à partir de 6 h. du soir et pour les cas urgents tous les jours.

Cercle spirite *La Lumière* (filiale de l'*Union spiritualiste de Liège*) à Liège ; local rue Mamelouck, 6, séance d'étude le samedi soir, à 8 h.

Groupe spirite : *Progrès, Lumière, Amour !* Local chez Jules Dumoulin, rue de Waremme, 22. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades les mardis et vendredis, à 10 heures du matin, et tous les jours de 6 à 7 h. du soir. Leçon de spiritisme aux enfants le dimanche à 10 h.

M. Jean Dumoulin reçoit les malades au même local, tous les jours, à 6 heures du soir.

*Groupe Spirite la Solidarité de Bai-Bonnet-Trooz*, local chez M. Gardiet. Séance d'études le dimanche à 2 heures précises. *Bibliothèque*.

*Cercle Spirite d'Etudes psychiques*, à Herstal (filiale de l'Union Spiritualiste de Liège), dirigé par un Comité. Séance le mercredi soir, à 8 1/2 h. *Bibliothèque.*

*Les Disciples d'Allan Kardec*, de Beyne-Heusay (filiale de l'Union Spiritualiste de Liège). local chez Victor Bronckart. Séance le samedi soir, à 7 heures. *Bibliothèque.*

Groupe spirite *l'Avenir* de Herstal : filiale de l'Union Spiritualiste de Liège, local chez J. Maka, rue Félix Chaumont, 145. Séance le mardi à 8 1/2 heures du soir.

Groupe Spirite *Lumière et Charité*, de Verviers, dirigé par un Comité. Local, rue de Dison, 8, Verviers. Séance le Dimanche à 5 heures. On reçoit les Jeudis de 5 à 7 heures. *Bibliothèque.*

*L'Union Fraternelle de Lize-Seraing*, local chez Nizette, 46, rue Hainchamps. Séance d'études le dimanche à 2 heures et mercredi à 7 h. On reçoit les malades tous les jours à toute heure. *Bibliothèque.* Vente de livres.

Groupe spirite *Science et Progrès*, de Seraing (filiale de l'Union spiritualiste de Liège), local chez A. Gilson, impasse des Cloutiers. Séance le dimanche à 7 heures du soir. *Bibliothèque.*

Le *Bulletin* et tous les livres spirites sont en vente à la librairie Ghysens, rue Silvestre, 6, à Liège et chez M. Fraiture, Aubette Pisserole, à Dison.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président ou au Secrétaire de la Fédération Spirite liegeoise.

**Tous les livres spirites** sont en vente dans les principaux Groupes et au Secrétariat de la Fédération.

### **Publications spirites belges**

*Le Messager*, à Liège, revue bi-mensuelle, abonnement, 3 francs ; étranger, 5 francs.

*La Vie d'Outre-Tombe*, revue mensuelle, abonnem., 2.10 ; étranger, 3 fr.

*Le Bulletin d'Anvers*, revue mensuelle, abonnement, 1 fr.

*L'Ere Nouvelle*, revue mensuelle, abonnement : 2 francs ; étranger, 3 francs.

*Le Bulletin et tous les livres et brochures spirites sont en vente à la Librairie Bellens, rue de la Régence, et dans les principales aubettes à journaux.*

Cabinet de lecture ouvert au siège de la Fédération tous les jours de 9 à 11 heures et de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et jours fériés.